



MR
DGCU0520100000.WPV

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 27 MAI 2010

-:-

L'an deux mille dix, le 27 mai, le Conseil Municipal de L'Haÿ-les-Roses, légalement convoqué le 20 mai, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Patrick SEVE, Maire de l'Haÿ-les-Roses.

ETAIENT PRESENTS :

M. Patrick SEVE, M. Pierre COILBAULT, Mme Yannick PIAU, Mme Jacqueline GEYL, M. Stéphane COLONEAUX, M. Dominique MERLE, Mme Sophie HASQUENOPH, M. Bernard DELIANCOURT, Mme Françoise AUMAITRE-LOPATA, M. Patrick BOURDON, Mme Mireille MURA-SALAÜN, Mme Annie BESNIER, M. Gérard DELACOUR, Mme Sylvie BERLINE, M. Alain DUTEMPLE, M. Jean-Pierre CHARRE, M. Hervé NIOX-CHÂTEAU, Mme Noëlle DUCROUX, M. Christian CHAIA, Mme Anne D'HERVE, Mme Christine PUND, M. Bruno ROUYER, Mme Milène COITOUX, M. Abdoulaye BATHILY, M. Bernard GITLER, Mme Danièle BERARD, M. Fernand BERSON, M. Jean-Claude GARNIER (arrivé à 18h36),

ETAIENT REPRESENTÉS :

Mme Nicole BICHAREL, représentée par Mme MURA-SALAÜN
M. Denis HOCHSTETTER, représenté par M. DELACOUR
Mme Sonia VEBOBE, représentée par M. BATHILY
Mme Houria BOUDACHE, représentée par M. GARNIER
M. Jacques YVARS, représenté par M. BERSON

ABSENTES:

Mlle Jihane MEKARNI
Mme Jeannine VIAUD-LE-NEONARD.

SECRETAIRE :

Mme Milène COITOUX

.../...

Après l'appel nominal, le quorum étant atteint, monsieur le maire ouvre la séance à 18h35.

1 - ELECTION D'UN ADJOINT AU MAIRE.

Stéphane COLONEAUX a été proclamé adjoint au maire après avoir obtenu **26 VOIX POUR.**

Il occupera le 4^{ème} rang dans l'ordre du tableau.

2 - REMPLACEMENT D'UNE CONSEILLÈRE MUNICIPALE AU SEIN DE COMMISSIONS MUNICIPALES.

Point reporté.

3 - REMPLACEMENT D'UNE CONSEILLÈRE MUNICIPALE AU COMITÉ DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LA GÉOTHERMIE.

Monsieur Gérard DELACOUR est désigné délégué suppléant du comité du syndicat intercommunal pour la géothermie par **29 VOIX POUR.**

4 - DÉLÉGATION DONNÉE AU MAIRE DE RECOURIR AUX CONTRATS DE COUVERTURE DE RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT.

LE CONSEIL,

L'assemblée délibérante donne délégation et pouvoir à monsieur le Maire, pour une année, de réaliser les opérations financières utiles à la gestion des emprunts et de passer à cet effet les actes nécessaires.

Au titre de la délégation, monsieur le Maire pourra procéder à des opérations de couvertures de risques de taux, ou « opérations dérivées», en complément des conventions d'emprunts déjà signées.

Résultat du vote :

POUR	29
ABSTENTION	4

5 - DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DE LA DRAC DANS LE CADRE DU SALON DU LIVRE DE L'HAY-LES-ROSES « VOYAGE EN FRANCOPHONIE ».

LE CONSEIL,

AUTORISE monsieur le Maire à solliciter une subvention de 15 000 euros auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles.

AUTORISE monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à cette demande de subvention

Résultat du vote :

POUR	32
ABSTENTION	1

6 - DEMANDE DE REMISE GRACIEUSE - AVIS.

LE CONSEIL, à l'UNANIMITÉ, émet un avis favorable sur les demandes de remise gracieuse présentées par le régisseur de recettes et d'avances,

7 - PROJET DE ZONE D'AMÉNAGEMENT CONCERTÉ DU CENTRE-VILLE - AVIS DONNÉ SUR LES OBJECTIFS ET LES MODALITÉS DE CONCERTATION.

LE CONSEIL, émet un avis favorable sur les objectifs et les modalités de concertation définis par Valophis Habitat, préalablement à la création de la zone d'aménagement concerté dite du « Centre-ville ».

Résultat du vote :

POUR	29
ABSTENTION	4

8 - FORMATION DE JEUNES GUIDES DANS LE QUARTIER DU JARDIN PARISIEN - CONVENTION PASSÉE AVEC LE CAUE DU VAL DE MARNE :
- APPROBATION.
- AUTORISATION DONNÉE A MONSIEUR LE MAIRE DE LA SIGNER.

LE CONSEIL,

DECIDE d'approuver la convention passée avec le CAUE du Val-de-Marne et portant sur la formation de jeunes guides conférenciers du quartier du Jardin Parisien.

AUTORISE monsieur le Maire à la signer.

Résultat du vote :

POUR	32
NPPV	1

Questions diverses :

Vœu à l'initiative de la majorité municipale pour le retrait du nouveau décret sur l'accueil collectif en matière de petite enfance

Résultat du vote :

POUR	29
NPPV	4

A 19h47, l'ordre du jour étant épuisé, monsieur le maire lève la séance.

Patrick SEVE
Ancien député
Maire de L'Haÿ-les-Roses
Vice-président de l'agglomération de Val de Bièvre

Publication du : 4 juin 2010 au 5 août 2010